



L'écologie au Sénat

3 ans d'action

des sénatrices et sénateurs écologistes

Bilan 2022-2023



TABLE DES MATIÈRES

UN RAPIDE APERÇU

- **L'année 2022-2023 en quelques mots** 4-5
Par Guillaume Gontard,
Président du groupe Écologiste, Solidarité et
Territoires
- **L'année 2022-2023 : le panorama des
temps forts** 6-7

L'ÉCOLOGIE EN GRAND

- **Le bilan en chiffres : les victoires** 8-9
L'année 2022-2023 riche de ses combats et
ses nombreuses victoires
- **La voix des sénatrices et sénateurs écologistes** 10-11
L'année 2022-2023 : de nombreuses victoires
écologistes au Sénat
- **L'écologie en grand : des propositions
sur tous les sujets** 12-13
L'année 2022-2023 déclinée en milliers de
propositions



LE BILAN PAR LES SÉNATRICES ET SÉNATEURS ÉCOLOGISTES

Guillaume Gontard, Sénateur de l'Isère et président du groupe Écologiste, Solidarité et Territoires	16
Raymonde Poncet Monge, Sénatrice du Rhône	17
Guy Benarroche Sénateur des Bouches-du-Rhône	18
Ronan Dantec, Sénateur de la Loire-Atlantique	19
Jacques Fernique, Sénateur du Bas-Rhin	20
Thomas Dossus, Sénateur du Rhône	21
Monique de Marco, Sénatrice de la Gironde	22
Daniel Salmon, Sénateur de l'Île-et-Vilaine	23
Joël Labbé, Sénateur du Morbihan	24
Paulu Santu Parigi, Sénateur de la Haute-Corse	25
Daniel Breuiller, Sénateur du Val-de-Marne	26
Mélanie Vogel, Sénatrice des Français.es de l'étranger	27



LES MOTS DU PRÉSIDENT

Chères toutes et tous

Vous tenez entre les mains le bilan des sénatrices et sénateurs écologistes, de cette riche, intense et difficile année 2022 - 2023, où le Parlement a retrouvé une place centrale dans notre paysage politique.



Après deux ans à porter seuls la voix des écologistes au Parlement, nous avons eu le plaisir de voir renaître le groupe écologiste de l'Assemblée nationale en juillet dernier. Depuis un an, nos échanges ont été constants et fructueux pour mutualiser et coordonner nos efforts et amplifier notre parole dans les hémicycles parlementaires. Avec le retour du groupe à l'Assemblée, le groupe du Sénat a retrouvé sa mission première : tisser le lien avec les territoires et particulièrement avec les élu.es qui se retrouvent dans les valeurs et les positions de l'écologie politique.

UN REMPART CONTRE LES DROITES COALISÉES

Avec l'élection d'une majorité relative à l'Assemblée nationale, nous étions en droit d'espérer que le Gouvernement se place dans une logique de concertation et de co-construction législative.

Ce fût très rarement le cas, même avec la droite, qui s'impose de plus en plus comme un partenaire naturel pour Emmanuel Macron.

Face à une droite qui s'égare de plus en plus dans une dérive populiste et raciste avec des scories que même Jean-Marie Le Pen osait à peine, le Gouvernement, à son aise, fixe le curseur à la mesure des outrances de la majorité sénatoriale. Sur plusieurs textes comme la réforme, pour le moment avortée, de l'immigration ou sur la proposition de loi « ferme France » de la droite sénatoriale, nous avons observé ce dangereux phénomène à l'œuvre. Seul vrai changement : mis devant l'inertie d'une Assemblée nationale ragaillardie, voire bouillonnante, le Gouvernement se tourne plus volontiers vers le Sénat pour débiter l'examen des textes de loi. Ce fut notamment le cas en début de session pour le projet de loi d'accélération des énergies renouvelables, où notre groupe a fait adopter une vingtaine d'amendements et enregistré quelques victoires comme la création d'un fonds pour financer la protection de la biodiversité.

UN GROUPE DE PROPOSITIONS

Lors de l'examen du projet de loi de finances, plus encore qu'à l'accoutumée, nous avons travaillé à la construction de notre contre-budget, de notre récit commun pour proposer des solutions concrètes et immédiates à la double urgence sociale et écologique encore aggravée par les conséquences de l'invasion russe en Ukraine. Nous proposons également des moyens supplémentaires pour accompagner les collectivités locales, toujours en première ligne pour répondre aux difficultés de nos concitoyen.nes.



La succession des recours à l'article 49-3 de la Constitution par un Gouvernement peu enclin au compromis, n'a pas laissé nos propositions prospérer...

L'année a bien entendu été marquée par la bataille des retraites où le groupe au Sénat, emmené par Raymonde Poncet-Monge, n'a pas ménagé ses efforts pour dénoncer cette réforme profondément injuste et tenter par tous les moyens constitutionnels, d'empêcher son adoption.

Malgré cette difficile défaite face à un exécutif obstiné, cette séquence a montré toute la force du mouvement social et l'aspiration des Français.es à davantage de justice.

Nous nous sommes également battus contre le projet de relance du nucléaire, contre la vision liberticide de la sécurité portée par le Gouvernement, contre le projet France travail qui vise à conditionner le RSA à du travail bénévole.

C'était une année difficile, qui s'achève avec la mort de Nahel et les émeutes qui l'ont suivie. Durant le reste du quinquennat, les écologistes demeureront fidèles à leurs valeurs, ne transigeront pas et continueront à se battre en faisant avancer tout ce qui le pourra. Pour ce faire, nous espérons nous renforcer avec les élections sénatoriales de septembre.

Gillaume Gontard.



MÉLANIE VOGEL
Vice-présidente

Tous nos communiqués

Session 2022-2023



LES TEMPS FORTS EN VIDÉO



MERCI LES SAGES-FEMMES !

Adoption de la proposition de loi, reprise à l'initiative de Raymonde Poncet Monge, pour une amélioration de la formation et de la reconnaissance des sages-femmes.



POUR UN DE L'URGENCE

Lors de l'examen de la
par notre groupe au
Sén (Voir en détail
page 7)



CONSTITUTIONNALISATION DE L'IVG, JUSQU'À LA VICTOIRE !

Après avoir rejeté notre proposition de loi constitutionnelle présentée par Mélanie Vogel, le Sénat adopte en janvier une deuxième version déposée par le groupe socialiste et défendue conjointement avec les écologistes et le groupe communiste.



Octobre

Novembre

Janvier

Février

2022



Portée par Ronan Dantec, nous avons défendu une loi pour renforcer le rôle des collectivités dans la régulation des logements (voir en détail page 11) et notamment des résidences secondaires pour que les locaux puissent continuer à se loger.

LE LOGEMENT N'EST PAS UN BIEN COMME LES AUTRES

Quelques jours plus tard, nous avons défendu des mesures concrètes pour lutter contre le mal-logement.

LOI "ANTI-SQUATTEURS" : NON À LA CRIMINALISATION DE LA PRÉCARITÉ !



Atteinte flagrante au débat d concertations en cours et d censées alimenter l'examen programmation énergie clim écologistes et les syndicats, dissolution de l'IRSN.

NON À UNE P NUCLÉAIRE À MAR

Nous avons comb
cette réforme anti-
(Voir en détail le z

NON À LA RET



BUDGET À LA HAUTEUR DE LA JUSTICE SOCIALE ET CLIMATIQUE !

Malgré un manque d'ambitions initiales, notre groupe permet une vraie accélération sur le développement du photovoltaïque grâce à l'adoption de nombreuses propositions (voir en détail page 9)

POUR UNE POLICE AU SERVICE DES CITOYENS

Malgré un manque d'ambitions initiales, notre groupe permet une vraie accélération sur le développement du photovoltaïque grâce à l'adoption de nombreuses propositions (voir en détail page 9)



POUR UNE ACCÉLÉRATION DES ÉNERGIES RENOUVELABLES

Malgré un manque d'ambitions initiales, notre groupe permet une vraie accélération sur le développement du photovoltaïque grâce à l'adoption de nombreuses propositions (voir en détail page 9)



Novembre/décembre
Mars/Avril/Mai

Juin

Décembre

2023

Juillet



démocratique, mépris des futures contributions de la prochaine loi de mat... Avec les députés nous avons combattu la

RELANCE DU TRAVAIL FORCÉE !

Malgré un manque d'ambitions initiales, notre groupe permet une vraie accélération sur le développement du photovoltaïque grâce à l'adoption de nombreuses propositions (voir en détail page 9)

RÉFORME DES TRAITES !

Reconnaissant la nécessité de renforcer notre Défense nous avons défendu, lors de l'examen de la loi de programmation militaire, une autre stratégie de défense, coordonnée au niveau européen. (voir en détail page 7)

POUR UNE STRATÉGIE DE DÉFENSE COORDONNÉE À L'ÉCHELLE EUROPÉENNE

Nous faisons adopter une résolution avec un dispositif novateur, demandant aux entreprises un devoir de vigilance concernant le lieu de leur production.

CONTRE L'EXPLOITATION DES OUIGHOURS : UNE PREMIÈRE VICTOIRE ÉCOLOGISTE !

Nous continuons à défendre une juste place du travail et de l'épanouissement de tous.

FRANCE TRAVAIL : L'ACTE 3 DE LA POLITIQUE DU PRÉCARIAT

Nos victoires*

101

Amendements

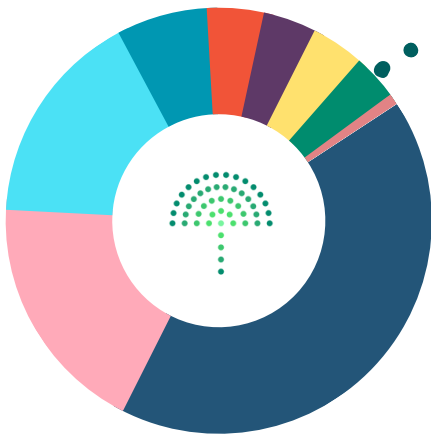
2

Propositions de loi

2

Résolutions

Le Groupe Écologiste, Solidarité et Territoires



Représente

3,4% du Sénat

Le groupe écologiste du Sénat compte 12 membres sur 348 sénateurs.trices

Fait adopter



8% de l'ensemble des amendements adoptés au Sénat

Sur 1271 amendements adoptés à l'initiative des groupes parlementaires, le groupe écologiste en fait adopter 101



18% de l'ensemble des résolutions adoptées du Sénat

Sur 11 propositions de résolution adoptées, notre groupe en fait adopter 2

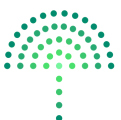


20% de l'ensemble des propositions de loi adoptées du Sénat

Sur 10 propositions de loi sénatoriales adoptées, notre groupe en fait adopter 2

*Les initiatives parlementaires se traduisent notamment en propositions de loi, en résolutions ou en "amendements". Alors que les deux premières sont des lois à l'initiative des groupes parlementaires, les amendements viennent corriger, ajouter, ou supprimer des dispositions d'une loi.

Source: Le sénat en chiffres, Direction générale des missions institutionnelles



Constitutionnalisation de l'IVG

Malgré un premier rejet, à quelques voix près, de notre proposition de loi constitutionnelle portée par Mélanie Vogel, elle a été reprise et adoptée par le Groupe Socialiste au Sénat.

Explications



Énergies renouvelables

Grâce au groupe Écologiste - Solidarité et Territoires, une vraie accélération sur le développement du photovoltaïque est possible. Nos amendements adoptés permettent une diffusion rapide et massive de la production électrique d'origine solaire sur tout le territoire national.



Nos propositions adoptées



Sages-femmes

Le 19 octobre, le groupe écologiste du Sénat a fait adopter, dans le cadre de sa niche parlementaire, une proposition de loi confortant la reconnaissance des sages-femmes. Ce texte, à l'initiative de Annie Chapelier, avait été adopté à l'Assemblée nationale en novembre dernier.

Cette loi répond aux attentes d'une profession médicale aujourd'hui évaluée au regard de l'élargissement de ses compétences. En effet, alors que les sages-femmes contribuent à la santé des femmes tout au long de leur vie (surveillance gynécologique, suivi prénatal et postnatal, suivi du nouveau-né, IVG...), elles sont insuffisamment reconnues et leur formation n'est plus adaptée.

Nos 10 propositions pour faire évoluer la profession de sage-femme



Exploitation des Ouïghours

De la reconnaissance aux actes

En janvier 2022, la France reconnaît et condamne les crimes contre l'humanité actuellement perpétrés par la République populaire de Chine à l'égard des Ouïghours.

Le 1er Juin 2023, en votant notre résolution pour interdire les produits issus du travail forcé des Ouïghours, le Sénat demande à la France de traduire cette reconnaissance en actes et de porter cette obligation au niveau européen.

La Résolution résumée en quelques mots



Défense

Pour faire face aux nouvelles menaces géopolitiques et poursuivre notre soutien à l'Ukraine, la Nation engage un effort supplémentaire de 118 milliards sur six ans. Nous n'en contestons pas la nécessité, notamment pour reconstituer nos stocks stratégiques.

Cependant, le Gouvernement, refusant de faire contribuer davantage les plus aisés aux efforts de la Nation et annonçant le retour du déficit public sous le seuil des 3% d'ici 2027, la LPM viendra nécessairement amputer les crédits d'autres politiques publiques tout aussi essentielles.

Nos propositions adoptées



Justice

Gardes fous pour protéger nos libertés publiques, protections des droits des personnes incarcérées ... lors des débats sur la loi d'orientation et de programmation de la justice 2024-2030, nous faisons adopter 10 propositions pour garantir les droits fondamentaux pour toutes et tous.

Nos propositions adoptées





Particulièrement présents et actifs tout au long de ces trois années de mandat, les sénatrices et sénateurs écologistes ont porté la voix de l'écologie politique au cœur de notre République.

LA VOIX

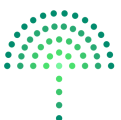
DES SÉNATRICES ET SÉNATEURS ÉCOLOGISTES

Transports, industrie, logement, agriculture, mais aussi santé, sécurité intérieure et défense ... nous avons décliné la vision des écologistes sur tous les sujets.

Sans ces prises de parole pour défendre nos propositions concertées avec les élu.es locaux et la société civile, l'urgence climatique et sociale serait en grande partie écartée des débats (**voir zoom 1**).

Sur des faits aussi indéniables que le dérèglement climatique, nos arguments sont pragmatiques et convaincants. Si les logiques partisanes l'emportent encore trop souvent, nous nous sommes investis, par des rappels systématiques, pour que les sénateurs.trices de tous horizons votent en conscience.

Et, de plus en plus, ce pragmatisme l'emporte (**voir zoom 2**).



Le Travail

la reconquête du sens et de la dignité

Réforme de l'assurance chômage, **réforme des retraites**, réforme du marché de l'emploi... Déclinée en 3 actes, la politique de l'emploi du Gouvernement a intégralement éclipsé la **question du "travail"**. Le bien-être comme le sens du travail sont autant d'aspects préalables à toute politique de l'emploi. Ces objectifs fondamentaux, du bien-être et du sens au travail, nous les avons dûment posés. Et, à partir de cette vision du travail, nous avons proposé un autre chemin de l'emploi.

Réforme des retraites : pour une société de l'émancipation

Les écologistes défendent un autre projet de société. Une société de l'émancipation, qui comporte en son sein les conditions sine qua non d'un régime des retraites équilibré. Une société dont le sens du mot "travailler" n'est pas uniquement productiviste, mais se mesure aux bénéfices en faveur de la cohésion sociale. Une société qui remet le travail au cœur de la transition écologique riche en emplois durables.

En bref, une société au travers de laquelle les progrès réalisés s'accompagnent d'une diminution progressive du temps de **travail contraint** au profit du **travail choisi**.

Pour une politique de l'emploi solidaire et durable

Nous avons porté une politique de l'emploi durable et solidaire. Les emplois vacants en disent davantage sur la qualité du travail que sur la motivation des chômeurs.

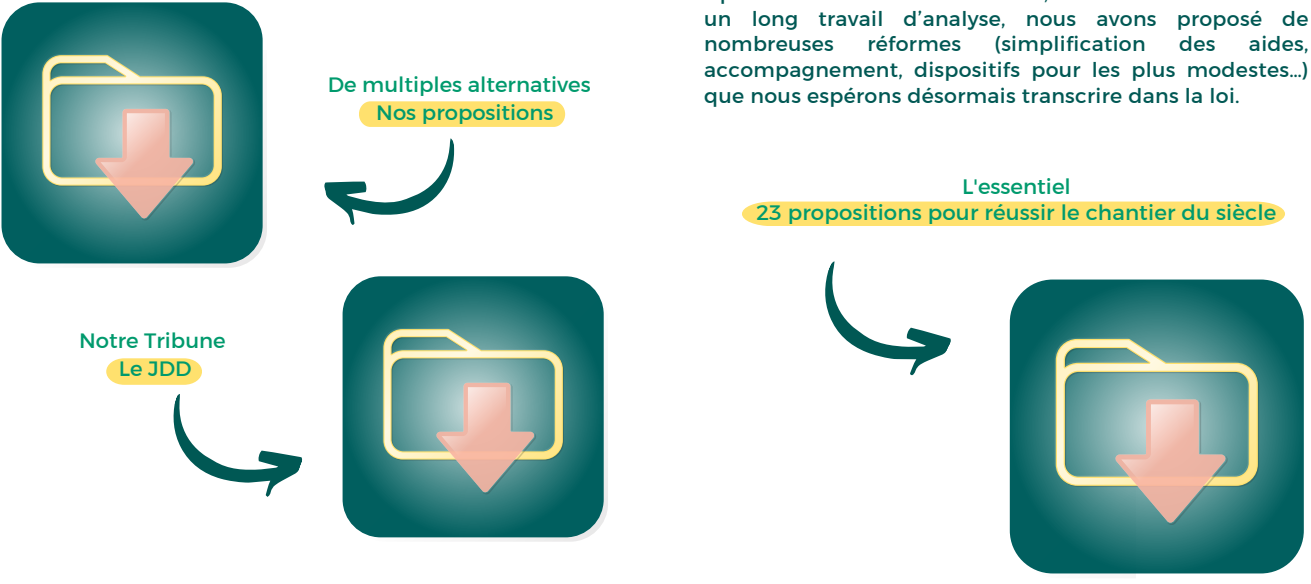
À la logique productiviste, dramatiquement anachronique au regard de l'urgence climatique, nous promovons une logique qui redonne du sens et du bien-être au travail pour toutes et tous. Celui-ci est un droit, et doit se concrétiser par un revenu minimum garanti sans conditions.

La rénovation énergétique

Investir l'argent public dans des politiques efficaces

La rénovation thermique des bâtiments est le chantier du siècle. Mais le rythme de rénovation est très lent et le dispositif MaPrimeRénov' souffre de nombreux déboires. Notre groupe a donc demandé une commission d'enquête parlementaire, dont Guillaume Gontard a été le rapporteur, pour faire un état des lieux et accélérer massivement la rénovation.


Après de nombreuses auditions, des visites de terrain et un long travail d'analyse, nous avons proposé de nombreuses réformes (simplification des aides, accompagnement, dispositifs pour les plus modestes...) que nous espérons désormais transcrire dans la loi.



EN LIRE DAVANTAGE ?

NOS REVUES DE PRESSE

- La commission d'enquête sur la rénovation énergétique des bâtiments
- La réforme des retraites




L'ÉCOLOGIE

EN GRAND

Au Sénat, “chambre des territoires”, le renforcement du rôle et des moyens des élus locaux a été pour nous un enjeu majeur ([voir zoom 1](#)).

Comme la réindustrialisation ([voir zoom 2](#)) et la transition énergétique ([voir zoom 3](#)), le renforcement d’une gouvernance et de moyens à l’échelle locale est indispensable pour mener les transitions écologiques nécessaires à la préservation des ressources vitales ([voir zoom 4](#)), indissociables de la justice sociale ([voir zoom 5](#)).

Enfin, nous avons porté une écologie sans tabous, en investissant tous les champs des politiques publiques. Puisqu’il n’est pas possible de laisser des questions aussi essentielles comme celle de la sécurité intérieure ([voir zoom 6](#)) à une surenchère répressive et liberticide, nous avons proposé de nombreuses alternatives crédibles et attendues.

En étant d’abord un groupe de propositions, nous avons pu formuler des propositions concrètes et ambitieuses pour les impératifs de justice sociale et environnementale. Essentielles pour lui donner corps, nos initiatives parlementaires ont également dessiné un chemin crédible et désirable.

Collectivités territoriales

Pour des services publics de proximité

Les services publics sont le bien de ceux qui n'en ont pas. Grâce à de nouvelles marges de manœuvre, les acteurs locaux pourraient réinvestir les services publics de proximité et faciliter l'accès au logement pour le bien-être de tous les habitants.



Pour un accès décent à un logement

Par une proposition de loi, dont Ronan Dantec est l'auteur, nous avons demandé de renforcer le pouvoir des collectivités dans la politique du logement. Elles pourraient notamment décider d'augmenter spécifiquement les taxes sur les résidences secondaires, aujourd'hui indissociables de celles appliquées sur les résidences principales.



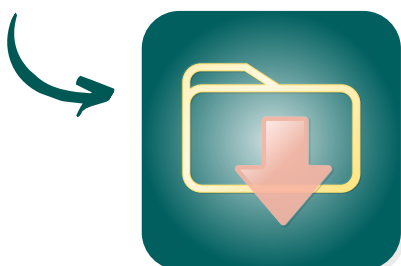
Industrie

Pour une industrie réellement verte

Les écologistes défendent une réindustrialisation utile, au service de la population et de la transition écologique. La relocalisation des activités industrielles comme le développement d'un tissu industriel local doit permettre la transformation de nos modes de production, mais aussi de nos usages quotidiens.

Se déplacer, se loger, se nourrir... nous avons défendu un écosystème industriel qui réponde d'abord à nos besoins de tous les jours, créateur d'emplois non délocalisables

Nos 10 mesures
pour une industrie réellement verte



Transition énergétique

Seul un déploiement massif et rapide des énergies renouvelables et une politique ambitieuse de sobriété sont à même de répondre à nos engagements climatiques. A l'inverse, la relance du nucléaire n'est pas la solution : trop chère, dangereuse, ne permettant pas de respecter nos engagements climatiques.



Justice sociale et climatique

Autre travers de nombreuses lois, notre groupe a défendu une société juste, sobre et résiliente. Lors des débats sur le projet de loi de finances pour 2023, nous avons défendu un système fiscal qui soit opérationnel, réduisant les inégalités en mettant les plus aisés à contribution.



Pour un ISF climatique

Sécurité

Notre vision, déclinée à travers nos propositions, alloue des moyens dans une perspective cohérente : en particulier renouer un lien de confiance entre la population et les forces de l'ordre, au service des citoyen.nes.



Eau

Pour un plan eau ambitieux

Nous vivons actuellement une crise de l'eau. Cet enjeu écologique et social majeur doit être au cœur de l'action publique. Nous avons formulé 10 mesures pour une politique ambitieuse de l'eau pour favoriser la sobriété et la reconquête de la qualité de l'eau.



LE BILAN

PAR LES SÉNATRICES ET SÉNATEURS

ÉCOLOGISTES

Affaires sociales, affaires étrangères, éducation, culture, développement du territoire...

Ensemble, les sénatrices et sénateurs écologistes ont investi tous les travaux législatifs du Sénat.

Grâce à cet investissement partagé de chacune et chacun de ses membres, notre groupe démontre la force du travail collectif.

Mal-logement, précarité menstruelle, réindustrialisation ... les sénatrices et sénateurs ont porté de nombreux combats, en lien avec leurs parcours et leurs engagements.

La force du travail collectif



**Le Groupe Écologiste,
Solidarité et Territoires,
fort de la diversité de ses
membres.**



LE CAP DE LA JUSTICE SOCIALE

& CLIMATIQUE

L'année qui vient de s'écouler a été marquée par l'absence de majorité à l'Assemblée nationale et par le recours de plus en plus fréquent à des procédures constitutionnelles pour cadencier le débat, voire faire adopter des textes par 49.3. Ce fut le cas pour la réforme des retraites et pour le budget 2023. En procédant ainsi, l'exécutif affaiblit notre démocratie et nous entraîne sur une pente autoritaire inquiétante. À rebours de ces orientations, je plaide pour des réformes profondes de nos institutions permettant une plus grande expression citoyenne et la recherche de compromis compatibles avec l'intérêt général.

L'obstination du gouvernement à passer en force reflète aussi l'impopularité croissante des solutions de marché qu'il s'évertue à appliquer dans tous les domaines. La crise énergétique, la déliquescence des services publics et l'accélération du changement climatique plaident pourtant pour de toutes autres solutions. C'est ce cap de justice sociale et écologique qui oriente mon action au Sénat.

Filières chanvre et photovoltaïque

Cette année a été marquée par deux victoires pour le développement de filières industrielles écologiques. Suite à un travail avec les acteurs du chanvre, j'ai déposé une résolution pour encourager la culture et l'usage de cette plante, adoptée à une large majorité. J'ai aussi fait adopter un amendement pour inclure des critères environnementaux dans les appels d'offre photovoltaïque, pour contrer la concurrence étrangère et développer la filière française.

PRÉSIDENT



Vice-Président de la Commission
des Affaires Étrangères

GUILLAUME GONTARD
Sénateur d'Isère

Réforme des retraites

Ferme opposé au report injustifié, injuste et peu démocratique de l'âge de départ à la retraite à 64 ans, je me suis pleinement mobilisé contre cette réforme, au Sénat, dans la rue et au Conseil constitutionnel. En tant que président de groupe, j'ai travaillé en étroite collaboration avec les autres rouses parlementaires de gauche. Nous avons défendu des centaines d'amendements, et, à titre personnel, j'ai siégé plus de 100 heures pour combattre cette réforme.



Loi de programmation militaire

J'étais chef de file pour l'examen de la LPM 2024 - 2030. Pour faire face aux nouvelles menaces géopolitiques et poursuivre notre soutien à l'Ukraine, la Nation engage un effort supplémentaire de 118 milliards sur six ans. Nous n'en contestons pas la nécessité, notamment pour reconstituer nos stocks stratégiques. Cependant, le Gouvernement, refusant de faire contribuer davantage les plus aisés aux efforts de la Nation et annonçant le retour du déficit public sous le seuil des 3% d'ici 2027, la LPM viendra nécessairement amputer les crédits d'autres politiques publiques tout aussi essentielles.

Malgré cet effort considérable, les moyens de l'armée de terre demeurent insuffisants. La France souhaitant conserver une armée complète, trop dépendante d'une dissuasion nucléaire onéreuse et de développer ses capacités dans l'espace ou les fonds marins, elle prend le risque de l'échantillonnage de nos moyens militaires ou de l'explosion des dépenses militaires.

Nous considérons que notre modèle d'armée française doit être rationalisé et intégré dans une perspective de coalition européenne, seule échelle de puissance suffisante.

Nous avons œuvré à l'amélioration de ce texte et nous saluons les progrès qui en découlent à la suite de son examen. Le contrôle parlementaire, en particulier sur nos exportations d'armes, et d'effort de décarbonation demandé à nos armées sont ainsi des mesures qui vont dans le bon sens.

Néanmoins, les défis à relever, et en particulier le défi climatique, étant trop nombreux pour laisser filer indéfiniment les dépenses militaires, nous nous sommes abstenus.

Ancien maire d'un village de montagne,

je porte une attention particulière à l'équilibre entre les territoires et ai pour priorité la transition des communes rurales et de montagne. J'exerce mon mandat dans un cadre collectif, grâce à un comité sénatorial qui m'accompagne depuis mon élection.

ÉCONOMISTE DE FORMATION,

écopsyndicaliste, Raymonde Poncet Monge aime rappeler qu'elle est venue à l'écologie politique par le social. Cheffe de file du GEST lors de la contre-réforme des retraites, elle s'attache, au-delà de la résistance au contenu anti-social des lois, à défricher quelques propositions sociales pour le projet écologiste.

CONTRE L'ANTIRÉFORME DES RETRAITES & POUR LA JUSTICE SOCIALE



La sénatrice écologiste du Rhône aura été un caillou dans la chaussure de la majorité sénatoriale », a-t-on pu lire dans un article de *Public Sénat*, publié peu après la fin de l'examen de la réforme des retraites.

Au fil de centaines d'amendements défendus dans l'hémicycle et de près de cinq heures de prises de parole, s'est imposée une lecture écologiste de la loi, dénonçant l'offensive anti-sociale, l'inefficacité économique et la dimension irréductiblement productiviste.

À travers ce combat, Raymonde Poncet Monge aura interrogé, au nom et avec le Groupe, le système productif, le non-débat

sur le travail, la politique de l'emploi, les conditions de travail, l'exclusion sociale, la place des femmes, des personnes exilées, les discriminations.

Il aura également été question de dénoncer le glissement autoritaire, car à mesure que les droits des travailleurs-euses s'étiolent, la démocratie suit le même mouvement.

Animée par les valeurs de justice et d'égalité, tant au niveau national qu'international, la sénatrice défend l'auto-détermination des peuples, y compris celui du peuple palestinien.

UNE RÉFORME DES RETRAITES INEFFICACE, INNEFFICIENTE BASÉE SUR UN MAUVAIS DIAGNOSTIC ET... BEAUCOUP DE MENSONGES

Injustifiée, inégalitaire, antiféministe, brutale, impopulaire...et productiviste, les mots des démonstrations argumentées de la bataille parlementaire et du mouvement social.

Selon le Conseil d'Orientation des Retraites, le problème du déficit ne se trouve pas dans la dynamique des dépenses. Quant aux recettes, les propositions ont été systématiquement ignorées.

C'est l'apologue du lampadaire. Quelqu'un a perdu ses clés et ne les cherche que sous un lampadaire. On lui dit : « Mais pourquoi tu cherches là ? » et il rétorque : « C'est le seul endroit où il y a de la lumière ». Le Gouvernement a allumé le lampadaire du paramètre de l'âge légal, et aucun autre, ni celui d'une autre répartition des richesses, ni celui d'une autre prospérité.



RAYMONDE PONCET MONGE

Sénatrice du Rhône

Vice-Présidente de la Commission
des Affaires Sociales

MERCI POUR LES (SAGES-) FEMMES

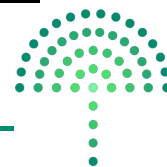
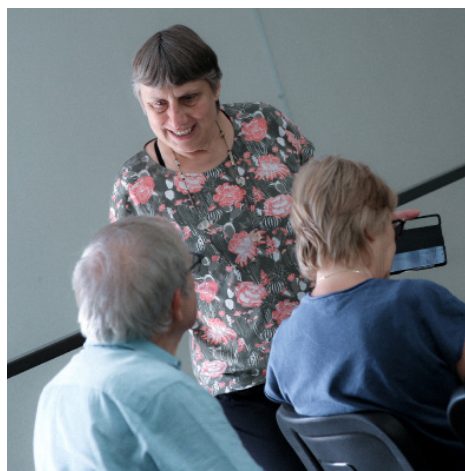
La proposition de loi visant à « faire évoluer la formation de sage-femme » que j'ai défendu au Sénat a été adoptée à l'unanimité.

La loi crée un troisième cycle d'études de maïeutique, un diplôme d'Etat de docteur en maïeutique, et permet de développer la recherche en maïeutique. Il s'agit d'une étape fondamentale pour améliorer l'attractivité du métier et sa pleine reconnaissance comme profession médicale.

Les sages-femmes, ce sont 97% de femmes au service de la santé des femmes.

« Merci pour les femmes ! » ont déclaré plusieurs sages-femmes lors d'une audition au Sénat pour l'adoption de cette loi.

La sénatrice a également déposé, en janvier 2023, une proposition de loi visant à assurer un suivi gynécologique et obstétrical bien traitant, pour lutter contre les violences dans la prise en soin des femmes.



COMBATTRE LA VISION DU TOUT CARCÉRAL ET SÉCURITAIRE DU GOUVERNEMENT

Cette 3e année de mandat ne fut pas moins intense que les précédentes. Le gouvernement cherchant l'appui du groupe Les Républicains au Sénat sur des textes ultra-sécuritaires, nous avons statué au sénat en la lecture sur des textes se voulant ambitieux, Loi d'Orientation et de Programmation du Ministère de l'intérieur (LOPMI), et son équivalent pour le Ministère de la Justice. Le Projet de Loi sur les Jeux Olympiques fut aussi un texte qui nous a largement mobilisé, texte, concernant le sport de très loin, car d'une nature sécuritaire et consumériste.

En raison de mon statut de VP de la commission des Lois, chef de file de notre groupe sur ces sujets, j'ai, avec la coopération de mes collègues du groupe et de nos équipes, construit et consolidé une vision écologiste de la sécurité et du système judiciaire.

Tant en commission qu'en séance nous avons bataillé, article après article, amendement après amendement, pour tenter de faire passer nos idées, tout en "bridant" les élans sécuritaires et répressifs de la majorité sénatoriale.

Mon investissement en circonscription ne fut pas moins actif, soutien aux luttes locales (ZAP de Pertuis, projet Hynovera Gardanne...) et sujets institutionnels importants, comme la construction de la métropole Aix-Marseille ou la construction de 2 nouveaux hôpitaux à Aubagne et Salon.



LOI D'ORIENTATION ET DE PROGRAMMATION DU MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR (LOPMI)

La Loi d'orientation et de programmation du ministère de l'intérieur, relève d'une vision centrée sur la répression et le tout sécuritaire alors que nous avons bâti et présenté un projet et une vision écologiste pour la sécurité et la sûreté des citoyen-nes. Nous avons souligné l'importance du lien entre les forces de l'ordre et les citoyens, ainsi que la nécessité d'améliorer les conditions de travail des policiers.

Nous avons soutenu l'action de la police républicaine et insisté sur l'accès égal de tous les citoyens aux services publics, y compris la police, et sur l'importance de l'interaction humaine. Nous avons acté le besoin de fournir de meilleurs équipements aux forces de l'ordre, tout en mettant en garde contre le fantasme d'un policier «augmenté».

Dans une optique d'apaisement entre forces de l'ordre et population, le refus de discussion du Ministre de l'Intérieur sur la modification de la doctrine du maintien de l'ordre et sur la réforme de l'inspection générale de la police nationale ont très clairement pesé négativement.

Nous avons souligné la nécessité d'accroître la transparence de l'action policière et d'améliorer les droits de la défense. Nous avons également proposé des mesures pour développer une police environnementale et gérer le risque d'incendie. Nous avons clairement exprimé nos désaccords avec l'orientation du ministère de l'intérieur. Notre combat et notre présence permanente, plusieurs jours et nuits en séance, n'ont pas pu faire sensiblement évoluer le texte encore durci par la droite sénatoriale.

LOI D'ORIENTATION ET DE PROGRAMMATION DU MINISTÈRE DE LA JUSTICE

Magistrats épuisés, greffiers en sous-effectif permanent, délais excessifs, détentions provisoires interminables... nous reconnaissons cette réalité et l'urgence d'agir. Mais notre groupe ne peut souscrire à la vision proposée par cette assemblée et le Gouvernement. Nous soutiendrons l'augmentation du budget de la Justice lors du prochain Projet de Loi de Finances.

La construction de prisons ne peut en aucun cas être la seule solution à la surpopulation carcérale et aux conditions de détention déplorables qui valent à notre pays de nombreuses condamnations de la Cour Européenne des droits de l'Homme.

Je l'ai réaffirmé lors des débats au Sénat, une société avec moins de personnes en prison ne signifie pas une diminution de la sécurité.

Au contraire, les programmes des Services Pénitentiaires d'Insertion et de Probation (SPIP), les Travaux d'Intérêt Général (TIG) auxquels le ministre est attaché, ainsi que les expérimentations, démontrent que les alternatives sont moins coûteuses et plus efficaces. Considérer la prison comme la seule forme de punition, la détention provisoire comme une pratique courante plutôt qu'exceptionnelle et promouvoir les comparutions immédiates ne fait qu'alimenter davantage la surpopulation carcérale, sans rendre la société plus sûre et sans permettre une meilleure réhabilitation des détenus et des condamnés.



Vice-Président de la Commission des Lois

GUY BENARROCHE
Sénateur des Bouches-du-Rhône

COMMENT EST NÉ MON ENGAGEMENT ÉCOLOGISTE ?

70s, Fournier, La Gueule Ouverte, la contre culture US, Illich, objecteur de conscience, MLF, GLH... Et puis l'action, le asso environnementaliste en 1973, le CLAP, l'Or Vert le Journal de l'écologie libertaire fondé en 1974, année où je représente aussi R. Dumont dans les Bouches-du-Rhône, et ça dure depuis !

VÉTÉRINAIRE DE FORMATION,

J'ai créé la radio Alternantes FM après mes études, avant d'exercer dans le domaine culturel. Fondateur des Verts à Nantes, je deviens adjoint au maire en 2001, puis sénateur de la Loire-Atlantique en 2011. Spécialiste des enjeux climatiques, je préside aujourd'hui un comité national sur l'adaptation.

LUTTER POUR LES TRANSITIONS

ÉCOLOGIQUES

Dans cette année rythmée par les mobilisations contre la réforme des retraites, l'autre fil rouge du travail parlementaire concerne la transition énergétique et climatique, avec plusieurs lois sur l'énergie (EnR, nucléaire), le ZAN ou la préparation de la future loi de programmation énergie-climat, avec son volet adaptation.

En tant que président de la commission spécialisée du CNTE sur l'adaptation, je ne peux que me réjouir de la reconnaissance par l'État de la nécessité d'affronter lucidement le changement climatique en cours, en assumant une trajectoire de + 4°C en France métropolitaine au XXIe siècle. Simple traduction pour nos territoires des engagements actuels des États.

Les décliner dans toutes les politiques publiques, nationales comme locales, est le prochain enjeu, qui nécessitera d'y consacrer d'importantes ressources financières.

Nous avons souvent été mobilisés pour éviter les détricotages et reculs de la majorité de droite au Sénat (éolien terrestre, ZAN...), mais obtenu aussi quelques succès sur le développement du photovoltaïque ou en matière de biodiversité.



RENFORCER LA POLITIQUE DU LOGEMENT

Convaincu que les difficultés d'accès au logement sont aujourd'hui un facteur de déstabilisation de la société française, j'ai présenté une proposition de loi visant à renforcer l'action des collectivités territoriales en la matière.

Si elle n'avait pas été retoquée par la droite sénatoriale et les macronistes, cette proposition de loi, qui se voulait consensuelle, aurait permis de renforcer substantiellement la capacité d'animation des régions et d'intervention des établissements publics fonciers, en leur affectant le produit d'une légère augmentation de la taxation sur les résidences secondaires.



RONAN DANTEC

Sénateur de Loire-Atlantique

Vice-Président de la Commission de l'Aménagement du territoire & du Développement durable

ACCÉLÉRER LE DÉPLOIEMENT DES ENR

Sans un déploiement rapide des EnR, la France va connaître de graves difficultés d'approvisionnement électrique. Confronté à cette urgence, le Gouvernement a proposé à l'automne au Parlement, une loi d'accélération des EnR.

Chef de file du GEST, j'ai défendu ce déploiement, en luttant pied à pied contre un groupe de Républicains très hostiles à l'éolien terrestre. Nous avons réussi à repousser leurs amendements les plus problématiques et obtenu le vote d'une enveloppe spécifique pour financer des actions de biodiversité.

LIMITER L'ARTIFICIALISATION

Stopper la perte des espaces naturels et agricoles est une urgence. Déclinaison d'une proposition de la Convention citoyenne pour le climat, l'objectif du zéro artificialisation nette en 2050 a été voté dans la loi Climat et résilience, avant d'être fortement contestée par la droite, qui a décidé de déposer une nouvelle proposition de loi, après la publication des décrets d'application.

La majorité sénatoriale l'a ainsi déposée pour revenir sur plusieurs aspects du texte initial. Si revoir plusieurs dispositions était nécessaire pour ne pas pénaliser les territoires, nous avons dû lutter contre une tentative de détricotage. Le vote de juin à l'AN dessine un possible compromis.



REPENSER NOS MOBILITÉS

Je me suis particulièrement engagé pour la transition écologique et sociale des transports, en rappelant qu'il faut repenser nos mobilités. Le scénario de planification écologique qu'a proposé le Conseil d'Orientation des Infrastructures doit se traduire par des actions, des réalisations concrètes. C'est ce que j'attends de la loi de programmation des infrastructures de transports à venir.

L'un des leviers majeurs de la décarbonation sera la régénération et modernisation du rail, qu'il faut prioriser par rapport aux nouveaux grands projets d'infrastructures coûteux. La position des écologistes contre le tunnel du Lyon Turin, à laquelle j'ai contribué, illustre bien cette vision. La transition passe aussi par une mutation des mobilités du quotidien.



Notamment, le déploiement des services et réseaux express métropolitains régionaux, ce qu'a concrétisé l'Eurométropole de Strasbourg.

Il s'agit là d'assurer un maillage régional entre une métropole, des villes moyennes et des petites villes, pas simplement de relier une métropole à sa banlieue. Le développement des mobilités actives grâce à des infrastructures cyclables sécurisées et connectées doit encore être accéléré. Je déposerai une proposition de loi en ce sens.

Le dispositif obligatoire des ZFE sera indispensable pour lutter efficacement contre la pollution de l'air. Il doit être amélioré pour répondre particulièrement aux freins sociaux. J'interviens régulièrement sur le sujet, en appui des métropoles qui l'ont mis en place et je m'oppose aux reports de calendrier, voire au moratoire de fait, que prône un récent rapport sénatorial.

Enfin, la menace de démantèlement de fret SNCF m'a conduit à venir en soutien aux syndicats et à interpeller le Gouvernement. Le risque d'un report du rail vers la route doit être à tout prix évité, et la responsabilité de l'Etat clarifiée !

FRONTEX, AGENCE DE LA HONTE

Au sein de la commission des affaires européennes, je dénonce constamment la politique migratoire européenne, qui consiste depuis des années en une **surenchère sécuritaire**. Cette politique du refoulement est violente et inhumaine : **48 647 personnes ont perdu la vie** aux frontières de l'UE depuis 1993.

Aujourd'hui encore, Frontex transgresse le droit international et européen et met en péril la bonne conduite des opérations de sauvetage et de secours en mer par les navires, affrétés par des ONG. Pire, ces ONG sont criminalisées pour avoir fait preuve de solidarité ! À grand budget, grandes responsabilités : les 900 millions d'argent public investis dans Frontex devraient servir à financer une politique d'accueil et de contrôle équilibrée.

J'ai interpellé la ministre Laurence Boone en ce sens le 20 juin dernier, et rappelé la responsabilité indéniable de Frontex et des politiques migratoires européennes dans le drame des 700 passagers du naufrage d'un navire au large de la Grèce.

LES PROJETS TERRITORIAUX D'INDUSTRIE CIRCULAIRE

La proposition de création « projets territoriaux d'industrie circulaire » que je suis parvenu à faire adopter, avec le Groupe, dans le cadre du projet de loi industrie verte va dans le sens de la valorisation et de l'optimisation des ressources d'un territoire au plus près de la demande.

Ces projets permettent de répondre à des besoins locaux, en s'appuyant sur des circuits courts, des produits locaux, et prennent en compte toute la chaîne de valeur dans des leviers de circularité. L'industrie circulaire est une opportunité à saisir pour la France : elle redynamise les territoires, crée de l'emploi local et réduit les impacts de l'industrie sur l'environnement !

Nous espérons que cette innovation sera maintenue dans le texte de loi final !

J'ai été associé avec quelques autres parlementaires à la concertation mise en place par la Ministre Bérangère Couillard sur l'éventualité d'une consigne pour les bouteilles plastiques.

Il s'agit de rectifier la trajectoire pour atteindre nos objectifs de réduction de moitié d'ici 2030 et d'interdiction en 2040 des emballages à usage unique.

Alors que la consigne pour recyclage n'apparaît pas comme la bonne réponse pour réduire production et pollution plastique. Il faut au contraire orienter la France vers la généralisation du réemploi, à commencer par le verre, à l'image de ce qui se pratique toujours en Alsace. Au-delà des annonces du Gouvernement, j'attends des actions concrètes et surtout structurantes !

PRIVATION DE LIBERTÉS NE DOIT PAS RIMER AVEC PRIVATION DE DROITS

En janvier, je me suis rendu dans la zone d'attente de l'aéroport Bâle-Mulhouse, où sont retenues **les personnes se voyant refuser l'entrée dans l'espace Schengen**. Le lieu qui n'est pas conçu pour cet usage (la loi prévoit pourtant des prestations de type hôtelier) est **anxiogène** (pas de fenêtre, plafond bas, literie rudimentaire, pas d'aération). **Le personnel sous-doté** travaille dans de mauvaises conditions, les droits des personnes enfermées ne sont pas clairement affichés, les conditions pour des enfants ne sont pas assurées.

Avec ma collègue députée Sandra Regol, j'ai aussi visité l'établissement psychiatrique d'Erstein. Pour calmer les crises, des méthodes douces y sont privilégiées et des activités variées proposées, dont un potager collectif. Le personnel est soucieux de ne pas aligner tous les patients sur l'enfermement mais de faire **au cas par cas**. Cependant, comme dans l'hôpital public, il est limité par le **manque cruel de moyens**, notamment de lits. La question des séniors pose particulièrement problème.

C'EST POUR LES VALEURS D'ÉDUCATION ET DE CITOYENNETÉ QUE JE M'ENGAGE

Bénévole dans l'éducation populaire, puis professeur de français et d'histoire des lycées professionnels, c'est pour les valeurs d'éducation et de citoyenneté que je m'engage auprès des Verts dès 1988. Après un long parcours d' élu local, c'est une liste d'union large de la gauche et des écologistes du Bas-Rhin qui m'a fait élire en 2020 au Sénat.

LE GOUVERNEMENT « PÊCHE » SUR LA QUESTION DES AIRES MARINES PROTÉGÉES

J'ai constaté les **incohérences et mensonges de la politique menée par la France en matière de pêche**. Dans une question au Gouvernement en avril, j'ai dénoncé la supercherie du Ministre de la Mer qui, tout en déclarant défendre la petite pêche, refuse catégoriquement d'interdire le chalutage de fond dans les aires marines protégées.

Le Gouvernement protège une **pêche industrielle** court-termiste qui racle les fonds marins. Dans le même temps, il s'oppose aux demandes de nos petits pêcheurs. Interdire le chalutage de fond dans les aires marines protégées permettrait de mieux protéger ces zones, qui seraient plus riches en poissons si les pêcheurs n'y subissaient pas la concurrence des chalutiers. Avec ma collègue euro-députée Caroline Roose, en tête de file sur ces sujets, nous continuerons à nous mobiliser contre les incohérences et mensonges de la politique de la France en matière de pêche.

Vice-Président de la Commission des Affaires Européennes

JACQUES FERNIQUE
Sénateur du Bas-Rhin

DEPUIS 3 ANS, J'ŒUVRE POUR LA DÉFENSE DES LIBERTÉS PUBLIQUES

Lyonnais d'adoption, chargé de communication de profession, j'ai œuvré pour toutes les campagnes écologistes à Lyon jusqu'à celle de 2020 qui a porté l'écologie politique aux responsabilités à la ville de Lyon et à la Métropole. Cette victoire politique m'a aussi ouvert les portes du Sénat où j'œuvre depuis 3 ans pour la défense des libertés publiques et la promotion d'une culture vivante et émancipatrice.

FAIRE FACE À L'OFFENSIVE CONTRE NOS LIBERTÉS PUBLIQUES & ASSOCIATIVES

Depuis des mois, les libertés publiques sont attaquées, dans l'hémicycle et en dehors. Le Sénat a examiné plusieurs textes liberticides à la fois du Gouvernement mais aussi de la majorité sénatoriale LR. LOPMI, loi JO, reconnaissance biométrique : des textes symptomatiques d'une offensive majeure des promoteurs de la société de surveillance contre nos libertés fondamentales.

Au nom du groupe, je me suis opposé à ces textes qui fragilisent notre État de droit.

Au printemps, les entraves aux libertés associatives et militantes se sont multipliées. Étant présent à la manifestation contre les mégabassines de Sainte-Soline, j'ai pu interpeller Gérard Darmanin en hémicycle sur les dérives graves du maintien de l'ordre. En parallèle, j'ai organisé un colloque avec des associations menacées par le contrat d'engagement républicain, véritable outil d'entrave aux libertés associatives. Ces échanges ont permis d'alimenter ma proposition de loi sur le sujet.



THOMAS DOSSUS
Sénateur du Rhône

Membre de la Commission Culture
Éducation & Communication

LIBERTÉS / RÉGULATION : LES ÉQUILIBRES DIFFICILES DU NUMÉRIQUE

Le numérique a largement occupé l'actualité de ces derniers mois. Progrès fulgurants et inquiétants de l'IA, régulation européennes des contenus, cyber harcèlements sexistes massifs, ingérences étrangères : Internet représente plus que jamais le meilleur et le pire de l'humanité. Soucieux à la fois de préserver les libertés numériques, la vie privée en ligne, mais aussi le respect et la mise en œuvre du respect de la dignité humaine, j'ai tenu cette ligne lors de l'examen de plusieurs textes.

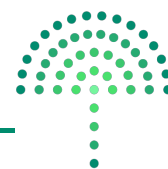
Sur la proposition de loi visant à protéger les mineurs en ligne et le projet de loi numérique, j'ai ainsi prôné une plus grande protection des enfants sur Internet, tout en mettant en garde contre les pouvoirs potentiellement abusifs de l'État qui pourraient lui être confiés à cette fin. Ni far-west incontrôlé, ni surveillance généralisée : cet équilibre fragile a été ma boussole.

COMBATTRE L'INDIGNITÉ DE LA RÉTENTION ADMINISTRATIVE

Le nouveau centre de rétention de Lyon doit devenir le modèle pour les "CRA du futur". Alerté sur les conditions indignes de rétention nous l'avons visité avec la bâtonnière de Lyon et Marie-Charlotte Garin, députée de la 3^{ème} circonscription du Rhône. Les témoignages des personnes retenues, des médecins, des personnels associatifs, des avocats sont sans appel : ce centre est une honte absolue pour la dignité humaine.

La Défenseure des droits lui a dédié une bonne partie de son dernier rapport et je rejoins ses conclusions : ce nouveau modèle de CRA ne doit pas servir de modèle pour les futures constructions.

La rétention administrative est un régime de privation de liberté déshumanisant et indigne par nature mais elle est encore moins acceptable dans des centres de rétention construits pour briser les personnes retenues.



INVESTIE AU QUOTIDIEN POUR DÉFENDRE L'ÉDUCATION, LA RECHERCHE ET LA CULTURE



En tant que Vice-Présidente de la Commission de la culture, de l'éducation et de la communication, je suis investie au quotidien pour défendre le service public de l'éducation, de la recherche et de l'audiovisuel public, ainsi que la richesse et la diversité des productions culturelles.

Cette année, je me suis particulièrement engagée pour sauver le lycée professionnel, garantir l'indépendance de l'audiovisuel public, mettre fin à la précarité des jeunes, dénoncer la suppression des cours de technologie en 6e, défendre les festivals et la vie culturelle locale, ou réguler les influenceurs.

J'ai également défendu la gestion durable de nos forêts et l'ONF, et demandé des moyens supplémentaires face à l'intensification des incendies. J'ai fait adopter un amendement pour renforcer la sûreté nucléaire en zone littorale.

En Gironde, je réponds aux sollicitations des élus, collectifs, associations et citoyens. J'ai notamment soutenu la protection d'une zone humide et je reste mobilisée contre le projet de nouvelle ligne à grande vitesse au sud de Bordeaux.

LUTTONS CONTRE LA PRÉCARITÉ DES JEUNES !

20% de nos étudiant.e.s vivent sous le seuil de pauvreté. Pourtant, la France dépense moins par étudiants qu'il y a 15 ans. J'ai rencontré de nombreuses associations et syndicats étudiants (Cop'1, UNEF, FAGE...) afin d'apporter une réponse à cette crise structurelle.

Ainsi, j'ai défendu l'ouverture du RSA pour les moins de 25 ans, le repas à 1 euro pour tous les étudiant.e.s, ou la revalorisation des bourses. Je défends également la création d'une allocation d'autonomie afin d'apporter une réponse globale aux difficultés des étudiants et des jeunes travailleurs.

PRÉSERVONS L'INDÉPENDANCE DE L'AUDIOVISUEL PUBLIC

La fragilisation budgétaire, l'ingérence des actionnaires, et la concentration médiatique, menacent l'indépendance de l'audiovisuel public et la qualité de l'information. Alors que nous devons nous préparer à un monde à +4°C, il est également vital de garantir une bonne information des citoyens sur les enjeux écologiques.

Ainsi, j'ai déposé une proposition de loi pour stabiliser les financements de l'audiovisuel public, limiter la concentration médiatique, renforcer la gouvernance démocratique, et adapter le secteur aux enjeux écologiques.



RENFORÇONS LA PRÉVENTION ET LA LUTTE CONTRE LES INCENDIES

L'été dernier, plus de 60 000 hectares de forêt sont partis en fumée en France. Alors que ces catastrophes deviendront demain la norme, le Parlement vient d'adopter une loi sans ambition.

Après de nombreuses auditions et échanges avec les acteurs du terrain, j'ai défendu plus de trente propositions pour adapter la forêt au changement climatique, renforcer la prévention et donner des moyens à la lutte contre les incendies. En octobre dernier, j'ai également fait adopter un amendement pour étudier la possibilité d'installer une base de Canadairs sur la façade Ouest.

MON ENGAGEMENT COMMENCE DANS LES COMITÉS ANTI-NUCLÉAIRES

Professeure de technologie, mon engagement écologiste a débuté dans les années 1980 dans les comités anti-nucléaires. Il s'est poursuivi chez les Verts depuis 1990, ainsi que dans de nombreuses associations environnementales et de solidarité. J'ai également exercé plusieurs mandats locaux avant de devenir sénatrice : Conseillère municipale à Talence depuis 2001, conseillère régionale en 2004 et Vice-Présidente du Conseil régional d'Aquitaine en charge du climat et de l'énergie en 2010.



Vice-Présidente de la Commission Culture, Éducation & Communication

MONIQUE DE MARCO
Sénatrice de Gironde



J'ai lu la revue « La Gueule ouverte » lorsque j'avais 14 ans, ce fut le début de mon engagement pour l'écologie

Il ne m'a pas quitté. De mes grands-parents petits paysans j'ai gardé le goût de la terre, de mon implantation et mon implication à Saint-Jacques-de-la-Lande j'ai construit ma conviction de la nécessaire solidarité des territoires

UNE OPPOSITION RÉSOLUE AU PARI NUCLÉARISTE DU GOUVERNEMENT



Au cœur des préoccupations des Français.e.s, et des enjeux de notre nécessaire transition, l'énergie et toutes ses externalités ont été, cette année encore, un sujet central dans les débats au Sénat. Je me suis opposé à maintes reprises au Gouvernement et à la majorité sénatoriale sur la question du nucléaire.

Le projet de loi d'accélération du nucléaire, examiné début 2023 en est un exemple : sous couvert d'une volonté de souveraineté énergétique et de "décarbonation", le Gouvernement acte une relance irresponsable et forte de cette filière, en coupant court au débat public qui était en train d'avoir lieu, en enterrant à la hâte les objectifs de la loi de transition énergétique de 2015 sur la part du nucléaire dans le mix énergétique, et en actant le projet de constructions de nouveaux réacteurs, qui vont engager la France sur des décennies.

Pourtant, tous les scénarios envisagés (RTE, ADEME, Négawatt) prévoient que les EnR peuvent fournir l'essentiel de l'électricité en complément d'une politique de sobriété et d'efficacité.

Je suis par ailleurs convaincu que la transition énergétique ne pourra pas être réellement engagée sans l'organisation d'une sobriété collectivement construite et socialement juste, permettant à nos sociétés de réduire ses besoins, de sortir de l'ébriété énergétique et du solutionnisme technologique.

C'est tout l'objet de mon engagement sur les questions essentielles de l'énergie, et du combat que je continuerai de mener au sein de la Haute Assemblée.



DANIEL SALMON

Sénateur d'Ille-et-Vilaine

Membre de la Commission
des Affaires Économiques

MISSION SÉNATORIALE SUR LA SÉCURISATION DE LA CHASSE

Le groupe écologiste n'a pas voté les préconisations de la mission sur la sécurisation de la chasse qui restent en deçà des attentes des Français.es.

Si certaines mesures paraissent intéressantes, le rapport fait l'impasse sur des points cruciaux comme l'instauration de jours sans chasse, ou l'étude des causes de la prolifération du grand gibier. Encore une fois, le Sénat a cédé face au lobby des chasseurs.

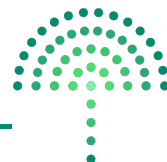


LE NÉCESSAIRE ENCADREMENT DE L'INFLUENCE COMMERCIALE ET PLUS LARGEMENT DE LA PUBLICITÉ

La proposition de loi « visant à encadrer l'influence commerciale » adoptée cette année répond à une réelle nécessité de structuration et de régulation de ce secteur en pleine expansion, dans laquelle la place préminente de la publicité et de la consommation nous oblige à agir, car l'autorégulation des acteurs ne suffit pas.

J'ai défendu l'interdiction de la promotion de produits ou de pratiques, qui me paraissent particulièrement nocifs pour la santé physique et / ou mentale de notre jeunesse, notamment en matière d'alimentation.

Plus largement, je défends l'idée d'une grande loi cadre pour une réelle régulation de la publicité, qui a sa part de responsabilité dans la crise écologique, et dans cette forme de malaise et de frustration qui peut imprégner notre jeunesse.



DÉFENDRE L'AGRICULTURE BIOLOGIQUE ET PAYSANNE



Joël Labbé, au Parlement européen, aux côtés de l'ONG de lutte contre les pesticides PAN Europe, pour défendre l'extension de la loi Labbé à l'Union européenne - Septembre 2022

La défense de l'agriculture paysanne a été cette année plus nécessaire que jamais. Dans un contexte d'inflation, et de ralentissement de la consommation de produits bio, Joël Labbé a dénoncé l'absence de réponse de l'État pour soutenir cette agriculture vertueuse.

Un non-sens alors que la biodiversité s'effondre, que le bien manger est une préoccupation croissante, et à l'heure où de plus en plus d'agriculteurs souhaitent produire en bio.

Joël Labbé n'a eu de cesse, par amendements et questions au Gouvernement, d'interpeller sur cette inaction d'autant plus coupable que l'État brouille le message sur le bio, via la promotion de labels de Greenwashing comme la « Haute Valeur Environnementale ».

Si le gouvernement a finalement dégagé des moyens, encore insuffisants, le combat continu pour construire une transition agroécologique, et rendre accessible à toutes et tous une alimentation durable locale et de qualité.

MISE EN DEMEURE DE PHYTÉIS, LOBBY DES PESTICIDES, PAR LE SÉNAT

S'appuyant sur le travail d'enquête de médias et d'ONG, Joël Labbé a saisi le Comité de déontologie du Sénat pour dénoncer les pratiques de Phytéis, lobby des pesticides : en 2019, lors des débats sur l'interdiction d'export des pesticides non autorisés dans l'Union Européenne, Phytéis a usé d'un chantage à l'emploi mensonger pour influencer le vote des élus. Cette saisine a permis une mise en demeure de Phytéis par le Sénat, une première au Parlement.

AGIR SUR LE REVENU DES AGRICULTEURS

Lors des débats sur la loi « Egalim 3 », Joël Labbé a défendu une juste rémunération des agriculteurs, trop souvent contraints d'accepter des prix couvrant à peine - voire pas, leurs coûts de production. Cette loi, insuffisante, a permis quelques avancées, dont des amendements écologistes pour la transparence et l'encadrement sur-marges des grandes surfaces sur les produits de qualité, qui nuisent aux agriculteurs et consommateurs.

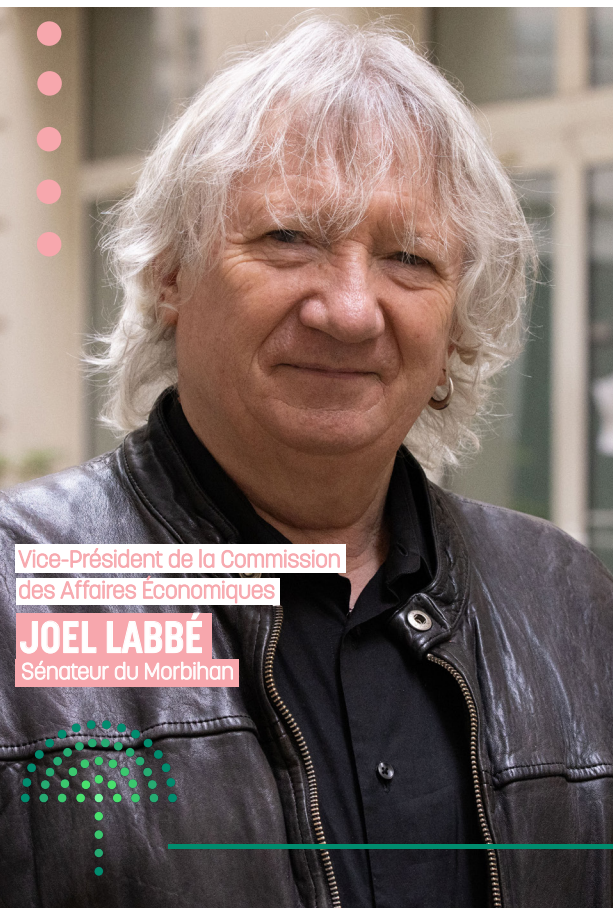
EUROPÉANISATION DE LA « LOI LABBÉ »

Dans sa proposition de règlement sur l'utilisation des pesticides, la Commission européenne a proposé des mesures fortes contre l'usage non agricole des pesticides, s'appuyant notamment sur le succès de la "loi Labbé". Dans les débats en cours sur ce texte, Joël Labbé a participé aux côtés d'ONG à défendre l'extension de la loi dont il est auteur dans l'Union Européenne.



DES COMBATS À POURSUIVRE

Joël Labbé, après 12 ans passés au Sénat, quittera son mandat en septembre 2023, mais compte bien, en tant que citoyen, continuer le travail sur les sujets agricoles, pesticides et herboristerie.



Vice-Président de la Commission des Affaires Économiques

JOËL LABBÉ
Sénateur du Morbihan



BOUSCULER LES PRATIQUES POLITIQUES, CONVAINCU DE L'URGENCE DE CHANGER DE MODÈLE

Joël Labbé est sénateur du Morbihan. Le Sommet de la Terre Rio 1992 a éveillé son engagement écologiste. Élu maire de Saint-Nolf en 1995, puis sénateur en 2011, il a travaillé, au long de son parcours à bousculer les pratiques politiques, convaincu de l'urgence de changer de modèle.

IL PUISE DANS SON ENFANCE L'ESSENCE MÊME DE SON ACTION POLITIQUE

Paulu a été élu en 2020 comme sénateur de la Haute-Corse. Il puise dans son enfance l'essence même de son action politique et de sa vie tout entière. Il commence comme militant et défenseur de la cause corse. Il est élu maire de son village de Santa Lucia di Mercoriu dès 2001. Reconnu comme un acteur incontournable du monde rural, il est élu en 2015 en tant que conseiller territorial sur la liste Pè a Corsica. En 2017, il préside la Communauté de communes Pasquale Paoli jusqu'en juin 2020.

DÉFENSE DES TERRITOIRES RURAUX



Fervent défenseur du rural et des enjeux qui lui sont intrinsèques, j'ai rappelé, à l'occasion de l'examen de plusieurs textes (services publics, inclusion bancaire...), le besoin imminent d'adapter les réponses des politiques publiques aux contraintes géographiques de ces territoires à leur formidable potentiel afin de promouvoir des trajectoires de développement vertueuses en relation avec les élus locaux.

J'ai insisté à plusieurs reprises sur la vigilante nécessité de prendre en compte de manière plus efficace les problématiques qui leurs sont propres en rappelant qu'aujourd'hui encore les revers de l'éloignement géographique, de la désertification économique et médicale, de l'isolement, mais surtout du manque de moyens financiers

et humains faisaient ravage, et comme le sentiment d'abandon continuait de régner auprès des habitants du monde rural.

Toujours plus touchés par le phénomène de désertification j'ai rappelé comme l'éloignement des services publics pourtant condition indispensable de l'accès de tous aux droits fondamentaux avaient connu un recul avéré ces dernières années au fil des logiques de dématérialisation.

Nos territoires ruraux ont un formidable potentiel : agricole, artisanal, culturel, écologique... ils sont riches de ressources à valoriser pour relever les défis et les enjeux de demain ; aussi continuerai-je de défendre le besoin imminent d'adapter les réponses des politiques publiques afin de construire un capital collectif accessible à toutes et tous.



PAUL TOUSSAINT PARIGI
Sénateur de Haute-Corse
Membre de la Commission
des Finances

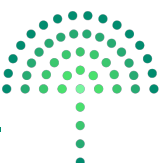
POLITIQUE DU LOGEMENT OU LE DROIT DE VIVRE AU PAYS

Autre question majeure liée aux logiques de développement des territoires, j'ai également axé mon travail parlementaire sur la lutte contre les jeux spéculatifs qui se trament dans le secteur de l'immobilier, et particulièrement dans certaines régions touristiques comme la Corse, et amputent fortement les habitants locaux de leur capacité à se loger dignement sans être de plus en plus écartés des centres-villes qui connaissent pour certains des taux de résidences secondaires allant jusqu'à 55% des parts de marché.



J'ai redit la responsabilité politique qu'était la nôtre d'endiguer ce phénomène croissant qui lèse irrémédiablement un nombre de plus en plus élevé de nos concitoyens de leur droit au logement confrontés à ces dynamiques inégalitaires, et ce, bien souvent dans les départements les plus pauvres.

J'ai donc défendu et soutenu des mesures visant à lutter contre ce phénomène spéculatif, et rappelé que de nombreuses solutions restaient à trouver face à l'ampleur grandissante de ces trajectoires.



LA DETTE FINANCIÈRE EST UN SUJET SÉRIEUR, MAIS LA DETTE CLIMATIQUE - ELLE - NE SE REMBOURSE PAS



L'école, l'hôpital, la justice, l'accueil du grand âge ou de la petite enfance, l'accès au logement... Pas un secteur où les besoins d'intervention améliorée de l'État ne soient criants.

À cela, la réponse du Gouvernement, au-delà de quelques mesures ponctuelles bienvenues, relève systématiquement de la sacro-sainte orthodoxie libérale : baisse d'impôts et désarmement financier de l'État.

Et cela, avec la complicité de la majorité sénatoriale qui vote sans complexe des dispositions iniques au détriment des collectivités, des services publics et des plus fragiles.

Nous avons bataillé dans tous les débats budgétaires pour réorienter les financements publics vers tout ce qui rend notre société plus durable et résiliente, avec la conviction qu'il est indispensable de réduire les injustices, de mieux distribuer la richesse produite dans notre pays et que la dette climatique est au moins aussi dangereuse que la dette financière. Pour aujourd'hui comme pour demain.

LA DÉMOCRATIE, SEULE SOLUTION FACE AUX ENJEUX DE L'EAU

L'eau est un bien commun et sa gestion durable est une nécessité vitale. Face à cette situation d'urgence, le groupe a proposé un plan pour la préservation de l'eau qui se décline en 10 propositions non exhaustives et s'articule autour d'une réponse publique forte, démocratique et porteuse des solutions d'avenir plutôt que la perpétuation de systèmes trop gourmands en eau et inadaptés au dérèglement climatiques.

Les dérèglements climatiques s'accroissent et notre adaptation n'est pas à la hauteur, parce qu'elle n'intègre pas suffisamment l'articulation entre les interventions d'urgence nécessaires et les interventions structurelles qui sont, elles, indispensables.

FONDS MARIANNE - LE SCANDALE D'ÉTAT

Cette mission d'enquête révèle un scandale d'État autant sur une gestion administrative que politique très contestable et embarrassante de l'argent public.

Elle dévoile des choix politiques qui, au nom de la défense des valeurs de la République, ont conduit une procédure d'appel à projet "ni transparente, ni équitable". Il s'agissait de mobiliser la société civile dans la lutte contre la radicalisation en ligne. Il s'agissait de rendre hommage par ce combat au professeur Samuel Paty assassiné sauvagement.

Les auditions, de ce point de vue, ont montré une procédure très éloignée de toute volonté de mobiliser une diversité d'acteurs. L'absence de comité scientifique, de documents écrits, la confusion permanente entre rôle du cabinet et de l'administration ont abouti à ce qu'il convient de qualifier de naufrage politique et d'échec éthique sur un sujet qui devait mobiliser la Nation autour du combat républicain.



POUR UNE RÉPUBLIQUE PLUS CITOYENNE & ÉCOLOGISTE

En juillet 2022 je suis devenu sénateur suite à l'élection comme députée de Sophie Taillé-Polian, devenant ainsi le plus jeune - ou plutôt le plus récent - sénateur de l'hémicycle. Vice-Président à la commission finances, j'ai participé notamment à la mission parlementaire sur la gestion durable de l'eau et à la commission d'enquête sur le fonds Marianne.

Après 20 ans de mandat comme maire d'Arcueil, vice-président départemental ou encore métropolitain, j'ai porté dans cet hémicycle aride à l'écologie et enclin aux régressions sociales, l'urgence d'ouvrir le chantier d'une République plus citoyenne, plus parlementaire, plus féministe, plus écologique, plus attentive aux droits du vivant et à l'égalité réelle.

LA RÉPUBLIQUE ÉCOLOGIQUE, UN PROJET PORTEUR D'ESPOIR POLITIQUE FACE AUX DÉFIS PRÉSENTS ET À VENIR

En mars 2023, j'ai organisé en partenariat avec l'Institut Cité Écologique un colloque sur la république écologique. Je ne pensais pas être à ce point au cœur des enjeux démocratiques et institutionnels entre réforme des retraites et batailles pour l'eau.

En effet, nos institutions présentent une insuffisance de démocratie délibérative pour répondre efficacement à la crise écologique, une incapacité à penser le temps long et les droits du vivant.

L'écologie politique ouvre un nouveau type de rapport à la nature, établi sur la symbiose et la réciprocité entre l'Homme et le vivant, l'écosystème auquel il participe et dont il dépend.

Elle ouvre aussi un autre rapport au travail en renonçant au productivisme et en interrogeant les ques-

tions de sens et d'utilité sociale. Il y a en chacune et chacun de nous beaucoup de graines qui ne demandent qu'à germer.

Et, je revendique toujours que par le croisement de nos idées et leur fécondation mutuelle, nous rendions la fructification possible. Au fond, nous sommes un peu les abeilles de la république écologique de demain. C'est par notre travail collectif que nous la construirons.

Vice-Président de la Commission des Finances

DANIEL BREUILLER
Sénateur du Val-de-Marne



PROFONDÉMENT EUROPÉENNE ET RÉSOLUMENT FÉMINISTE

Je suis née dans les quartiers populaires de Marseille. Je suis profondément européenne et résolument féministe. Je suis une écologiste radicale et donc pragmatique, passionnée par les questions sociales et par la protection des droits et libertés fondamentales.

CONSTITUTIONNALISATION DE L'IVG

NOUS ALLONS Y ARRIVER !



Le 1er février 2023, lors d'un vote historique, le Sénat s'est prononcé en faveur de l'inscription du droit à l'avortement dans la Constitution.

Cette victoire majeure est le fruit d'un travail initié par le groupe Écologiste – Solidarité & Territoires dès l'été 2022 : d'abord par le dépôt d'une proposition de loi issue d'un travail transpartisan, malheureusement rejetée dans un premier temps par le Sénat, suivi d'un travail inlassable de discussions et de conviction afin de construire une majorité favorable au texte.

La formulation votée par le Sénat n'est pas parfaite. Mais ce vote crée un précédent au sein de cette chambre conservatrice, si souvent opposée à faire progresser ce droit fondamental. Nous ne sommes qu'à la moitié du chemin.

La balle est, au moment où ces lignes sont écrites, dans le camp du Gouvernement qui s'est engagé à poursuivre cette démarche. Quelle que soit la suite, nous ne lâcherons rien. Et nous y parviendrons. Nous inscrivons le droit à l'IVG dans la Constitution.



MELANIE VOGEL

Sénatrice des Français.es de l'étranger

Membre de la Commission des Affaires Sociales

S'ENGAGER CONTRE LE TRAVAIL FORCÉ DES OUIGHOURS

Le 1er juin dernier, le Sénat a adopté, à mon initiative, une résolution pour interdire l'importation en Europe de produits issus du travail forcé de la population ouïghoure en Chine.

Le Gouvernement français doit être à l'initiative pour que l'UE adopte des mesures plus contraignantes et impose aux entreprises de faire la preuve que leurs produits n'ont pas été fabriqués par des esclaves des temps modernes.

De concert avec les écologistes au Parlement européen, nous allons maintenir la pression pour que la France joue, en Europe, un rôle de premier plan dans la défense des droits du peuple ouïghour.

DÉFENDRE ET PROTÉGER LES FRANÇAIS.ES DE L'ÉTRANGER

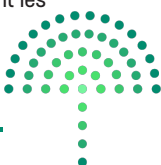
Être Sénatrice des Français-es établi-es hors de France, c'est lutter pour obtenir de meilleurs services dans l'enseignement, pour la santé, dans les consulats et davantage d'équité, surtout quand l'inflation nous frappe de plein fouet.

J'ai également eu à cœur de défendre les Français-es victimes de violences – harcèlement moral ou sexuel dans nos institutions à l'étranger – ou d'injustices, comme en défendant les correspondant-es français-es à l'étranger, dont les conditions de travail se dégradent jour après jour.

GARANTIR L'ACCÈS AUX MÉDICAMENTS

Être Sénatrice des Français-es établi-es hors de France, c'est lutter pour obtenir de meilleurs services dans l'enseignement, pour la santé, dans les consulats et davantage d'équité, surtout quand l'inflation nous frappe de plein fouet.

J'ai également eu à cœur de défendre les Français-es victimes de violences – harcèlement moral ou sexuel dans nos institutions à l'étranger – ou d'injustices, comme en défendant les correspondant-es français-es à l'étranger, dont les conditions de travail se dégradent jour après jour.



Retrouvez toute l'activité du groupe

sur notre site internet
et nos réseaux sociaux !

www.ecologiste-senat.fr



@ecologistesenat